

Élection 2025

Ville de Blainville

Guide de l'électeur



Blainville
inspirante



Message du président d'élection

Le 2 novembre prochain sera jour d'élections générales dans toutes les municipalités du Québec.

À cette occasion, vous serez invité à choisir les personnes qui vous représenteront au conseil municipal de la Ville de Blainville pour les quatre années à venir.

En ma qualité de greffier de la Ville, j'assumerai la fonction de président d'élection. À ce titre, mon rôle sera de veiller à l'organisation et au bon déroulement de l'ensemble du processus électoral.

Le présent document contient les renseignements essentiels sur l'élection et en expose les différentes étapes. Consultez-le, puisqu'il répond fort probablement aux questions que vous pourriez vous poser. Dans le cas contraire, ou pour une information plus détaillée, je vous invite à consulter le site Web de la Ville ou à communiquer avec mon bureau. Nous répondrons à vos questions avec plaisir.

Le président d'élection,
Patrick St-Amour, avocat



Dates importantes

Période pour produire une déclaration de candidature	Entre le 19 septembre et le 3 octobre
Dépôt de la liste électorale	30 septembre
Distribution des avis concernant la révision de la liste électorale et carte de rappel	À compter du 6 octobre
Révision de la liste électorale par la Commission de révision	16 et 18 octobre
Vote au bureau du président d'élection	24 octobre
Vote par anticipation	26 octobre
Jour de l'élection	2 novembre



Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter à l'élection générale du 2 novembre, une personne doit, **à cette date** :

- **avoir 18 ans ou plus;**
- **être de citoyenneté canadienne;**
- **n'être frappée d'aucune incapacité légale prévue dans la loi ou découlant d'un jugement;**
- **être domiciliée sur le territoire de la Ville de Blainville et au Québec depuis au moins six mois;**

ou

être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins douze mois, dans le cas des électeurs non domiciliés.



Votre nom est-il inscrit sur la liste électorale ?

En plus de remplir les conditions pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale.

Toute personne qui désire voter doit s'assurer qu'elle est inscrite sur la liste électorale. **C'est votre responsabilité.**

En octobre prochain, un avis sera envoyé à chaque adresse en regard de laquelle une ou plusieurs personnes sont inscrites sur la liste électorale. Un avis sera également transmis aux adresses pour lesquelles la liste ne comporte aucune inscription.

Vous pourrez valider votre inscription sur la liste électorale lors de la réception de cet avis.

Si vous ne recevez pas d'avis, communiquez avec le bureau du président d'élection.



Votre nom n'est pas inscrit? Vous constatez une erreur? Vous déménagez?

Présentez-vous devant la Commission de révision pour vous inscrire ou pour faire corriger une erreur. Votre conjoint, un parent ou une personne qui habite avec vous peut faire cette demande à votre place.

La personne qui fait une demande à la Commission de révision doit être en mesure de s'identifier.

Dans le cas d'une demande d'inscription, vous devez fournir l'adresse de votre domicile précédent et présenter deux pièces d'identité : une qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et votre adresse.

Si quelqu'un fait une demande pour autrui, il doit présenter les documents originaux précédents de la personne à inscrire sur la liste électorale.

Par ailleurs, si le nom d'une personne qui a déménagé ou qui est inconnue à votre adresse figure sur l'avis reçu, il est de votre devoir de demander à ce que cette inscription soit radiée.



Horaire de la Commission de révision

La Commission de révision siègera au bureau du président d'élection, à l'hôtel de ville de Blainville (1000, chemin du Plan-Bouchard) aux dates et heures suivantes :

Jeudi 16 octobre :
de 9 h à 13 h et de 17 h à 21 h

Samedi 18 octobre :
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h



Quand voter?

Après la fin de la période des mises en candidature, s'il y a plus d'un candidat en lice au poste de maire ou à un ou plusieurs postes de conseiller municipal, **une élection se déroulera le dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h.**

Quoi apporter?

Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

Carte d'assurance maladie

Passeport canadien

Permis de conduire

Certificat de statut d'Indien

Carte d'identité des Forces canadiennes

Les électeurs sont priés d'apporter également avec eux leur carte de rappel ou une photo de celle-ci au moment d'aller voter, afin d'accélérer les procédures.

IMPORTANT!



Comment voter ?

1^{ère} étape

Le personnel du bureau de vote vérifie votre inscription sur la liste électorale.

2^e étape

Vous vous identifiez et présentez une pièce d'identité.

3^e étape

On vous remet deux bulletins de vote, soit un pour le poste de maire et un pour le poste de conseiller de district (si les deux postes sont en élection).

4^e étape

Vous vous dirigez vers l'isoloir où vous pouvez faire votre choix de façon confidentielle. Il suffit de marquer chaque bulletin dans un seul des cercles.

5^e étape

Après avoir voté, vous retournez à la table.

6^e étape

Vous déposez vous-même votre bulletin dans la boîte de scrutin.



Vous ne pouvez pas voter le jour de l'élection ?

D'autres possibilités s'offrent à vous

Vous pouvez voter par anticipation le dimanche **26 octobre, de 12 h à 20 h**. Consultez la carte de rappel pour connaître l'adresse de votre bureau de vote par anticipation.

Vous pouvez également voter au Centre communautaire situé **à l'hôtel de ville de Blainville (1000, chemin du Plan-Bouchard), le vendredi 24 octobre de 12 h à 20 h**, lors du vote au bureau de président d'élection. Considérant qu'il n'y aura qu'un seul bureau de vote par district et que les délais d'attente peuvent être considérables si plusieurs personnes se présentent, nous sollicitons votre collaboration afin que seuls les électeurs ne pouvant voter les dimanches 26 octobre et 2 novembre, se prévalent de leur droit de vote lors de cette journée.

Pour en savoir plus ⓘ

blainville.ca/elections

electionsquebec.ca



Des questions ⓘ

Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à communiquer avec le bureau du président d'élection au 450 434-5215 ou par courriel à election2025@blainville.ca

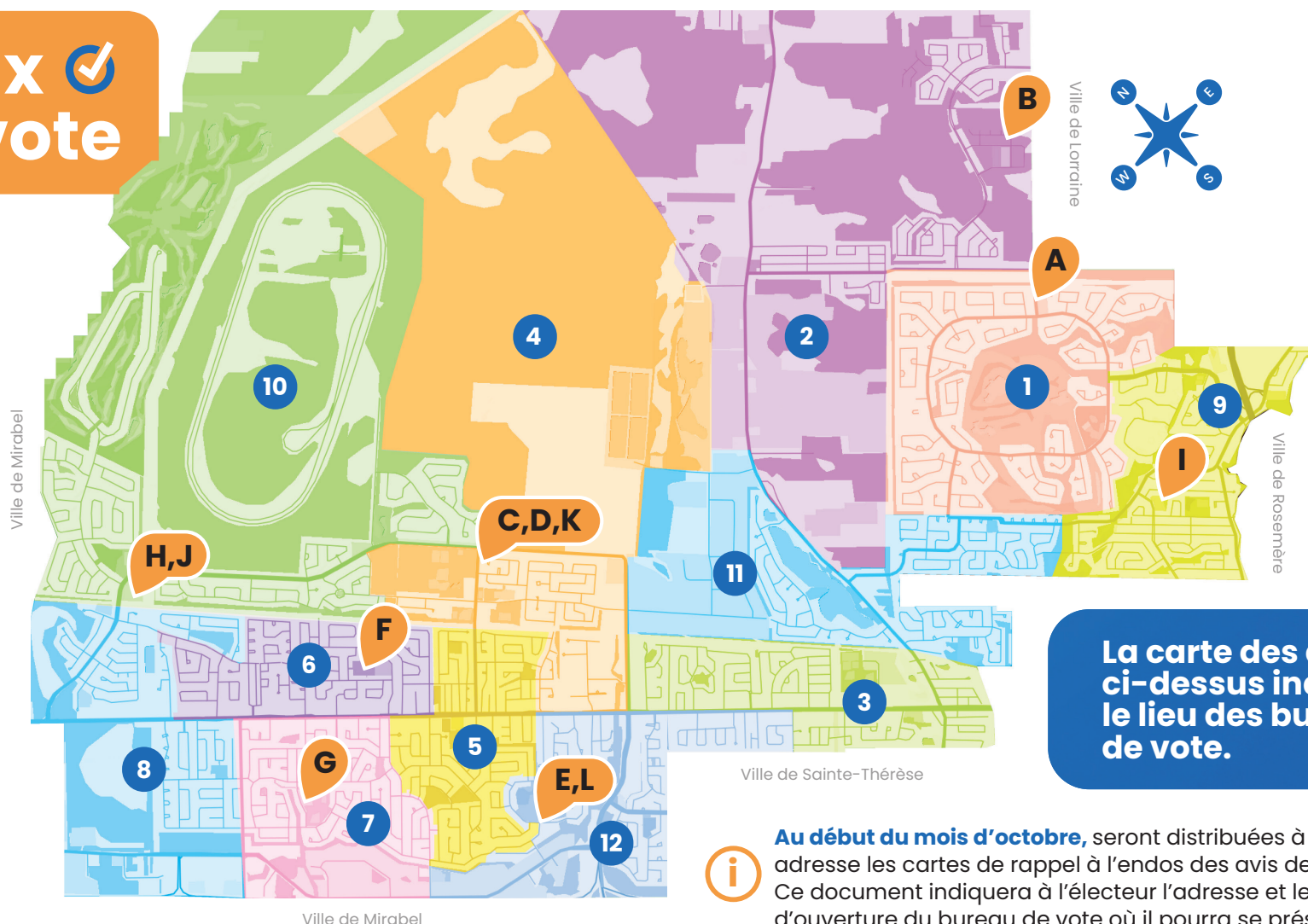
Bureau du président d'élection

Hôtel de ville de Blainville
1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9

Heures d'accueil

Lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Lieux de vote



La carte des districts ci-dessus indique le lieu des bureaux de vote.



Au début du mois d'octobre, seront distribuées à chaque adresse les cartes de rappel à l'endos des avis de révision. Ce document indiquera à l'électeur l'adresse et les heures d'ouverture du bureau de vote où il pourra se présenter.

District 1 (Fontainebleau)

- A** École de Fontainebleau
10, rue de Montauban
Blainville (Québec) J7B 1T4

District 2 (de la Côte-Saint-Louis)

- B** École de Chambéry
100, rue de Bellevue
Blainville (Québec) J7E 2C8

District 3 (Saint-Rédempteur)

- C** Centre Guy-Frigon
Parc équestre
1025, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3B9

District 4 (du Plan-Bouchard)

- D** Centre Guy-Frigon
Parc équestre
1025, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3B9

District 5 (Notre-Dame-de-l'Assomption)

- E** École secondaire Henri-Dunant
200, rue Marie-Chapleau
Blainville (Québec) J7C 5Y8

District 6 (Chante-Bois)

- F** École Chante-Bois
40, 84^e Avenue Est
Blainville (Québec) J7C 3R5

District 7 (des Hirondelles)

- G** École de l'Envolée
60, rue des Grives
Blainville (Québec) J7C 5J9

District 8 (d'Alençon)

- H** École secondaire
Lucille-Teasdale
1275, boulevard Céloron
Blainville (Québec) J7C 5A8

District 9 (de la Renaissance)

- I** École de la Renaissance
379, boulevard d'Annecy
Blainville (Québec) J7B 1J7

District 10 (du Blainvillier)

- J** École secondaire
Lucille-Teasdale
1275, boulevard Céloron
Blainville (Québec) J7C 5A8

District 11 (du Coteau)

- K** Centre Guy-Frigon
Parc équestre
1025, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3B9

District 12 (Henri-Dunant)

- L** École secondaire
Henri-Dunant
200, rue Marie-Chapleau
Blainville (Québec) J7C 5Y8